



SEANCE DU 29 JUIN 2020

DEPARTEMENT

des Landes

----

Commune

de

SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt, le 29 du mois de juin 2020, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le mardi 23 juin 2020, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravaille, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

**Mesdames**, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Quitterie HILDELBERT, Léa GRANGER, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Juliane VILLACAMPA, Martine BACON-CABY, Maud RIBERA, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX

Nombre de Conseillers

**En exercice : 27**

**Messieurs**, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FEÏTO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Rémy MULLER, Lionel CAMBLANNE, Alain BUISSON, Christophe RAILLARD

**Présents : 25**

**Absents : 2**

**Procurations : 2**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Votants : 27**

**Absents excusés : Ø**

Date d'affichage :

**23 juin 2020**

**Absents : Ø**

**Pouvoir** : Madame Brigitte GLIZE a donné procuration à Madame Marie-Christine GRAZIANI

Madame Adeline MOINDROT a donné procuration à Monsieur Lionel CAMBLANNE

**Secrétaire de séance** : Marc JOLLY

**Objet** : Approbation de l'affectation des résultats 2019 du budget annexe Forêt



VU le code général des collectivités territoriales ;  
 VU l'approbation du compte administratif 2019 du budget annexe Forêt ;

CONSIDERANT les éléments détaillés ci-dessous :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	364 041,86
Résultat d'investissement antérieur reporté	3 566,11
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019</b>	
Solde d'exécution de l'exercice	-96 922,72
Solde d'exécution cumulé	-93 356,61
<b>RESTE A REALISER AU 31/12/2019</b>	
Dépenses d'investissement	0,00
Recettes d'investissement	0,00
Solde	0,00
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Solde exécution cumulé	-93 356,61
Solde Reste à réaliser	0,00
Besoin de financement	-93 356,61
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>	
Résultat de l'exercice	153 472,52
Solde d'exécution cumulé	517 514,38
TOTAL A AFFECTER	517 514,38

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

**Article 1 :** d'affecter le résultat cumulé 2019 de la section de fonctionnement du budget annexe Forêt comme suit :

Affectation en section d'investissement au 1068	= 93 356.61 €
Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2020 (report à nouveau créditeur 002)	= 424 157.77 €

**Article 2 :** Monsieur le Maire est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à Monsieur le Comptable public et de faire appliquer la présente délibération par les services concernés.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,**

**Et ont signé au registre les membres présents.**

**Le Maire :**

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,



- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre PECASTAINGS

